



Article paru dans la revue
l'Observatoire, n°121,
La précarité nuit gravement
à la santé, 2024.

www.revueobservatoire.be

Repas gratuits dans les écoles maternelles

La parole et le vécu de parents

L'intérêt de fournir des repas gratuits aux élèves des écoles fondamentales est établi et argumenté dans l'article d'A-C. Guio. Une telle politique est reconnue comme contribuant à diminuer les inégalités de santé. Le bénéfice attendu est lié aux droits de tous les enfants à bénéficier d'une alimentation équilibrée et suffisante, qui favorise leur bien-être au quotidien et leur bonne santé à moyen et long terme. Dans cet encart, nous souhaitons attirer l'attention sur d'autres bénéfices potentiels d'une telle politique, découverts au détour d'une enquête auprès de parents.

Le contexte des interviews de parents

Les années scolaires 2018 à 2020 ont connu une première application des repas gratuits auprès de classes maternelles d'écoles à encadrement différencié¹. Ces repas devaient impérativement être gratuits

tous les jours de la semaine, c'est-à-dire qu'aucune contribution n'était demandée aux parents pour couvrir tout ou une partie de leur coût. Une priorité était réservée aux projets qui privilégiaient une alimentation respectueuse de l'environnement au travers d'un rééquilibrage de l'assiette. Nous utiliserons donc l'acronyme RGSE (repas gratuits, sains et équilibrés) pour qualifier ce dispositif.

Dans ce cadre, une collaboration a été établie entre ESPRIST-ULiège et l'Université de Maastricht pour accueillir une étudiante en promotion de la santé et encadrer un stage et un mémoire. P. Mignon a réalisé des interviews approfondies de 13 parents d'élèves, généralement des mères, de 4 écoles de la région liégeoise². Les entretiens avaient pour objectif d'apprécier l'adhésion des parents à cette proposition, mais aussi les effets positifs et négatifs sur leur enfant et sur la vie de la famille. Ces parents étaient tous de milieu modeste, voire précaire, mais présentaient des caractéristiques variées du point de vue de la culture d'origine et de la composition familiale (mamans solos, nombre d'enfants, familles recomposées ou non). Ce travail avait donc bien une visée exploratoire, sans prétendre à la représentativité. Son intérêt est d'ouvrir un champ de réflexion encore peu exploré dans la littérature sur les repas gratuits.

1. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2018 octroyant des subventions afférentes à l'appel à projets pilotes 2018-2020 proposant des repas complets gratuits et de qualité nutritionnelle dans les écoles de l'enseignement maternel émergeant au décret relatif à l'encadrement différencié. Circulaire 6622 du 20 avril 2018.

2. MIGNON P., "Parent's Perspective on Free Healthy Balanced Meals in Low-Socioeconomic Status Kindergartens in Belgium: A Qualitative Study", mémoire présenté pour l'obtention du Master Health Education and Promotion, Université de Maastricht, 2019.

La gratuité comme moteur de la participation

Avec les RGSE, la participation aux repas dans les quatre écoles a considérablement augmenté. À l'appui de ce succès, un faisceau de motifs apparaît dans les interviews.

La gratuité a assurément facilité et encouragé la participation aux RGSE : l'aide financière ainsi apportée a été soulignée par de nombreux parents, mais plus fortement par les familles nombreuses, les familles monoparentales et par les parents en situation de précarité. L'enquête a montré que de nombreux enfants ne prenaient pas toujours le petit-déjeuner et que s'ils le faisaient, la qualité nutritionnelle n'était pas au rendez-vous. De plus, certains de ces jeunes enfants mangeaient parfois à peine le soir, car ils rentraient trop fatigués. La consommation d'un repas complet à midi était donc cruciale pour ceux-ci.

Des organisations familiales facilitées

Les mères interviewées mentionnent que ces RGSE facilitent leur organisation familiale : moins de stress le matin pour préparer des boîtes à tartines et des collations qui soient saines et, en outre, correspondent aux préférences des enfants ; moins d'inquiétude si l'en-

fant ne mange pas ou peu le soir, car on sait qu'il a mangé un repas chaud équilibré et une collation à l'école. Pour certaines familles, cela permet de ne pas cuisiner le soir ou de ne pas devoir se précipiter pour s'approvisionner, notamment quand les parents travaillent tard ou commencent très tôt. Être ainsi rassurés sur le bien-être de leur enfant de maternelle contribue clairement à diminuer la charge mentale pesant sur la plupart des parents. Toutefois, cet allègement dépend de la composition de la famille. Dans de nombreuses familles, les habitudes ne changent pas ; il est nécessaire de préparer les repas chauds le soir pour les adultes et/ou pour des enfants plus grands. Éventuellement, la composition est adaptée en fonction des menus annoncés des RGSE.

Un climat de confiance qui favorise l'adhésion

L'attitude des parents à l'égard du projet et de la composition des RGSE était très positive. De nombreux parents ont spontanément exprimé un niveau élevé de confiance envers l'école. Cela est apparu comme un marqueur social important et semble avoir fortement contribué à la réussite de la première année du projet. La confiance était manifeste, que ce soit sur la composition des repas, sur la sécurité ali-

mentaire ou sur la qualité des ingrédients. Même quand certains parents sont personnellement peu attirés par certaines recettes (par exemple la cuisine végétarienne), ils expriment les bénéfices de proposer à leur enfant une variété de repas.

Il est à noter que la plupart des parents musulmans ont également exprimé une grande confiance envers l'école, ce qui pourrait être expliqué par le compromis entre les parents et l'école concernant le porc. En effet, des alternatives sans porc étaient proposées lorsque cela était faisable. Dans les autres cas, les accompagnantes mettaient le porc de côté pour respecter les prescriptions de la famille ou les parents n'inscrivaient pas leurs enfants les jours où le menu comprenait du porc.

Une occasion de découvertes et d'intégration

Dans la même optique, des familles qui préparent à domicile des repas selon les habitudes de leur culture d'origine considéraient qu'il était intéressant pour l'intégration future de leurs enfants de tester, voire de s'habituer, à des repas préparés selon les habitudes de leur terre d'accueil. Dans d'autres familles, cette découverte d'aliments, de goûts, de recettes différentes des préparations familiales est fréquemment mentionnée comme un avantage des RGSE pour le développement de leur enfant.

En outre, les parents mentionnent souvent une différence d'attitude des enfants face à l'assiette qu'on leur propose : dans de nombreux cas,

ils acceptent plus facilement de consommer certains aliments à l'école qu'à la maison. L'effet de groupe est ici invoqué ainsi que l'accompagnement des institutrices et/ou surveillantes qui adoptent des stratégies pour favoriser la découverte de nouveaux goûts, nouvelles textures, nouvelles associations. Plusieurs fois, des parents ont souligné que les plus jeunes de maternelle ont ainsi diversifié leur alimentation à la maison aussi ; ce changement serait moins évident pour les enfants plus âgés.

A contrario, l'attitude des enfants (et des parents) vis-à-vis des RGSE était également influencée par la rapidité des repas-tartines, qui prolongeait la durée de la récréation et permettait à leur enfant de passer plus de temps avec ses copains et copines. Cela souligne l'importance de l'environnement de repas dans les programmes de repas gratuits à l'école. Dans cette étude, la norme sociale était la plus forte lorsque tous les enfants mangeaient les RGSE et que presque aucun enfant ne mangeait les tartines.

Un impact certain sur les inégalités sociales de santé

Une norme sociale s'est installée sur le fait de manger le repas de midi à l'école. L'éligibilité de tous les enfants de maternelle à la gratuité et les modalités d'inscription facilitées aux repas (inscription automatique de tous les enfants dans deux des écoles) ont contribué à normaliser les RGSE et à éviter la stigmatisation de certaines familles. Une certaine homogénéité de la population

dans des écoles à gradient socio-économique faible pourrait aussi avoir favorisé l'adhésion à ce projet.

Par rapport aux recommandations de santé publique, le projet RGSE avait pour objectif de réduire les inégalités de santé, par la consommation de plus de fruits et légumes et de moins d'aliments transformés, mais surtout via une amélioration de l'apport protéique chez les enfants à faible statut socio-économique. Dans l'ensemble, l'objectif a été atteint puisque presque tous les enfants ont consommé les RGSE. Le fait de pouvoir manger plus régulièrement de la viande ou du poisson est cité par plusieurs parents comme un avantage qu'ils ne pourraient eux-mêmes offrir à leur enfant pour des raisons financières. Cependant, il importe de porter une attention à offrir des repas qui peuvent être consommés par tous, pour éviter que des enfants ne se trouvent en déficit de protéines suite à des interdits culturels (voir ci-dessus les stratégies évoquées pour éviter la consommation de porc ou d'aliments non halal).

L'argument financier est plus prégnant dans certaines familles que dans d'autres, mais toutes les familles retirent des avantages de cette offre universelle, comme cela a été détaillé ci-dessus.

Il faut toutefois mentionner que l'avantage financier pouvait être atténué pour les familles qui avaient à la fois des enfants en maternelle et en primaire, car ils payaient désormais des repas à leurs enfants de primaire pour éviter des différences de traitement dans la fratrie.

Par ailleurs, face au scénario d'une suppression de la gratuité des repas, trois perspectives se dessinent parmi les familles interrogées : arrêter d'inscrire leur enfant aux repas chauds ou ne le faire que rarement, la participation régulière étant financièrement impossible ; continuer à inscrire leur enfant mais aux dépens de sacrifices notamment alimentaires pour le bien-être des parents ; continuer à inscrire les enfants, car cela semble possible financièrement si la contribution reste modique (en dessous de 3 € ; un seuil de 1,75 € a été évoqué).

C'est donc bien la mesure universelle de gratuité des repas, et non le paiement modique, qui représente une réelle avancée pour faire face aux inégalités sociales de santé. Cette enquête montre cependant combien les modalités d'implantation de cette gratuité doivent être réfléchies pour entraîner l'adhésion de l'ensemble des parents et de la communauté éducative.

**Chantal VANDORNE
(ESPRist-ULiège), Pauline
MIGNON (Mutualités
chrétiennes), Estelle
GEORGIN (ESPRist-ULiège)**